

Informations concernant l'Assemblée générale mixte du 30 juin 2020

Compte tenu de la pandémie mondiale de Covid-19 et des mesures de restriction de déplacements et de rassemblements prises par le Gouvernement et conformément aux dispositions de l'Ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020, l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire de la société Etablissements Maurel & Prom S.A. se tiendra à huis clos, hors la présence physique des actionnaires, le mardi 30 juin 2020 à 14 heures 30, au siège social de la Société situé au 51, rue d'Anjou – 75008 Paris.

Dans ces conditions, les actionnaires pourront exercer leur droit de vote uniquement à distance, avant l'assemblée générale, soit via le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration, soit via Internet sur la plateforme de vote sécurisée VOTACCESS.

L'assemblée Générale de la Société sera retransmise en intégralité, en direct et en différé, sur le site internet de la Société (www.maureletprom.fr). Chaque actionnaire a la faculté de poser des questions écrites sur les sujets qui relèvent de l'assemblée générale au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'assemblée générale.

Pendant l'assemblée générale, il ne sera pas possible de poser des questions, ni de déposer des projets d'amendements ou de nouvelles résolutions.

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

Un avis de réunion a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (« BALO ») du 20 mai 2020 et contient l'ordre du jour et les projets de résolutions qui seront soumis à cette Assemblée. Ce document ainsi que le rapport du Conseil d'administration y afférent peuvent être consultés sur le site Internet de la Société (www.maureletprom.fr, rubrique « Investisseurs », puis « Assemblée Générale 2020 »).

Il a été suivi de la publication le 8 juin 2020 de l'avis de convocation au BALO ainsi que dans le journal « La Loi » du même jour.

Les documents préparatoires à cette Assemblée visés par l'article R. 225-73-1 du Code de commerce pourront être consultés sur le site Internet de la Société à l'adresse indiquée ci-dessus dans les délais prévus par la réglementation applicable. En outre, les documents préparatoires à cette Assemblée visés aux articles L. 225-115, L. 225-116 et R. 225-83 du Code de commerce pourront être consultés, dans les délais prévus par la réglementation applicable, au siège social de la Société (51, rue d'Anjou, 75008 Paris).

Tout actionnaire titulaire de titres au nominatif pourra demander à compter de la publication de l'avis de convocation et jusqu'au cinquième jour inclus avant la date de l'Assemblée, que lui soient envoyés les documents et renseignements visés aux articles L. 225-115, R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce. Cette demande devra être adressée par voie postale à la Société ou à CACEIS Corporate Trust (CACEIS Corporate Trust, Service Assemblées Générales, 14, rue Rouget-de-Lisle, 92862 Issy-les-Moulineaux Cedex 9).

Les actionnaires titulaires de titres au porteur peuvent également se faire communiquer ces documents en adressant leur demande à CACEIS Corporate Trust, dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessus, en justifiant de leur qualité d'actionnaire par la transmission d'une attestation d'inscription en compte délivrée par leur intermédiaire financier habilité.

Plus d'informations : www.maureletprom.fr

Contacts

Maurel & Prom

Relations presse, actionnaires et investisseurs

Tél. : +33 (0)1 53 83 16 45

ir@maureletprom.fr

NewCap

Communication financière et relations investisseurs / Relations Media

Louis-Victor Delouvrier / Nicolas Merigeau

Tél. : +33 (0)1 44 71 98 53 / +33 (0)1 44 71 94 98

maureletprom@newcap.eu

Ce document peut contenir des prévisions concernant la situation financière, les résultats, les activités et la stratégie industrielle de Maurel & Prom. Par leur nature même, les prévisions comportent des risques et des incertitudes dans la mesure où elles se fondent sur des événements ou des circonstances dont la réalisation future n'est pas certaine. Ces prévisions sont effectuées sur la base d'hypothèses que nous considérons comme raisonnables, mais qui pourraient néanmoins s'avérer inexactes et qui sont tributaires de certains facteurs de risques tels que les variations du cours du brut, les variations des taux de change, les incertitudes liées à l'évaluation de nos réserves de pétrole, les taux effectifs de production de pétrole ainsi que les coûts associés, les problèmes opérationnels, la stabilité politique, les réformes législatives et réglementaires ou encore les guerres, actes de terrorisme ou sabotages.

Maurel & Prom est cotée sur Euronext Paris
CAC All-Tradable – CAC Small – CAC Mid & Small – Eligible PEA-PME and SRD
Isin FR0000051070 / Bloomberg MAU.FP / Reuters MAUP.PA